



74240

3 - Domaine et patrimoine

3-3 Location

OBJET

N°2024-66

Mise à disposition de salle au Pavillon S. HESSEL

15/06/2025

Décision devenue exécutoire compte tenu .

de sa réception en Sous-Préfecture:

de sa mise en ligne le: 106/2024

de sa notification le :

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉCISIONS DU MAIRE

Le Maire de la Commune de GAILLARD,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2023.32 en date du 11 février 2023, délégant à Monsieur le Maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de convention joint ;

Considérant que la commune est propriétaire des locaux du Pavillon Stéphane Hessel sis 47 rue des Vignes - 74240 Gaillard ;

Considérant le souhait de faire intervenir les artistes Véronique Valdès et Titta Carvelli pour un concert dans le cadre la saison culturelle de la ville, le dimanche 15 juin 2025, au Pavillon Stéphane Hessel;

DÉCIDE

ARTICLE 1 – De mettre à disposition des artistes Véronique Valdès et Titta Carvelli une salle située au Pavillon Stéphane Hessel à Gaillard le dimanche 15 juin 2025.

ARTICLE 2 – De signer une convention pour le concert des artistes Véronique Valdès et Titta Carvelli et pour l'utilisation des locaux.

ARTICLE 3 – De dire que le Maire et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Gaillard, le 7 juin 2024 Le Maire, Antoine BLOUIN

